

**PROCES-VERBAL
COMITE TECHNIQUE**

Réunion du mardi 25 septembre 2018

Représentants des collectivités			
Titulaires		Suppléants	
Noms	Présents	Noms	Présents
Jean-Marie WATREMETZ	X	Jean-François VAN HOORNE	
Jean BOZEK	X	Michel BOULLEE	
Joël AGNUS	X	Michel GARET	
Sylviane DENIS	X	Didier PETIT	
Sylvain PETIT	X	Patrice HERAUX	
Christel MATHIEU	X	Anne-Marie NEDELEC	

Représentants des personnels			
Titulaires		Suppléants	
Noms	Présents	Noms	Présents
Pascal POLYCARPE	X	Isabelle TOMASSELLI	X
Viviane PETIT		Armelle ESMARD	
Gérald HAVETTE		Philippe GONCALVES	
Frédéric BODE		Katia BOREL	
Alexandra SPATH	X	Frédérique FLORIOT	
Cyril MANGIN		Véronique SIMON	X

Représentants de l'administration présents :

Anne DESBARRES, Florence BOISSON

Monsieur Jean-Marie WATREMETZ, Président, ouvre la séance à 10h40 au siège du Centre de gestion, et constate que la réunion peut valablement se tenir, le quorum étant atteint.

Est désigné comme secrétaire de séance : Madame Alexandra SPATH

Est désigné comme secrétaire adjoint : Monsieur Joël AGNUS

* * * * *

Les dossiers inscrits à l'ordre du jour sont examinés :

1. Adoption du procès-verbal du Comité Technique du 3 juillet 2018

Aucune observation n'est formulée sur le procès-verbal.

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	6		
Représentants des collectivités	4		

Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

2. Avis sur des suppressions de postes dans les collectivités territoriales

Les demandes d'avis concernant des suppressions de postes sont récapitulées avec l'avis du Comité Technique dans l'annexe 1, jointe au présent Procès-verbal.

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	6		
Représentants des collectivités	4		

Le collège des représentants des personnels émet un avis FAVORABLE sur les dossiers.

Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur les dossiers.

3. Organigramme (annexe 2)

Commune de Villiers les Aprey : mise en place d'un organigramme

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	6		
Représentants des collectivités	4		

Le collège des représentants des personnels émet un avis FAVORABLE sur les dossiers.

Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur les dossiers.

4. Organisation des services (annexe 3)

Communauté de Communes du Grand Langres

- ajustement s'agissant de la gestion du temps de travail
- règlement relatif au temps de travail des agents de la Ville de Langres et de la Communauté de Communes du Grand Langres

Madame SPATH s'interroge de savoir pourquoi le vocable horaires fixes et obligatoires est cité et regrette que les plages variables ne sont pas précisées (point 2-3, dans la frise). Monsieur POLYCARPE indique que le terme plage fixe fait référence aux plages variables. La collectivité sera questionnée pour préciser le vocable utilisé. Les membres du Comité technique ne s'opposent pas à ce règlement intérieur néanmoins.

Communauté de Communes des Savoie Faire

- réorganisation de pôle
- règlement intérieur

Madame SPATH se fait écho de questionnements d'agents qui s'interrogent sur le fait de savoir pourquoi ce règlement n'est pas soumis au vote des membres du comité technique qui sera constitué après les élections du 6 décembre 2018. Monsieur le Président indique que cette pratique est tout à fait légale et qu'il appartient aux représentants du personnel d'inscrire ce point à un ordre du jour prochain en point divers.

Commune de Bourbonne les Bains

- instauration des astreintes, et viabilité hivernale

Les dossiers sont soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	6		
Représentants des collectivités	4		

**Le collège des représentants des personnels émet un avis FAVORABLE sur les dossiers.
Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur les dossiers.**

5. Régime indemnitaire (annexe 4)

Commune de Bourbonne les Bains : délibération complémentaire s'agissant du RIFSEEP

Les dossiers sont soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	6		
Représentants des collectivités	4		

**Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur le dossier.
Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur le dossier.**

6. Action sociale (annexe 5)

Commune de Coupray : participation prévoyance et au maintien de salaire

Commune de Mardor : participation à la prévoyance et au maintien de salaire

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	6		
Représentants des collectivités	4		

**Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur les dossiers.
Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur les dossiers.**

Remis en séance

Commune d'Ormancey : participation à la prévoyance et au maintien de salaire

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	6		
Représentants des collectivités	4		

**Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur les dossiers.
Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur les dossiers.**

7. Compte épargne temps (CET) (annexe 6)

Remis en séance

Commune de Chalindrey : Mise en place d'un compte épargne temps.

Les dossiers sont soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	6		
Représentants des collectivités	4		

Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

Le Président du Comité Technique,
Jean-Marie WATBEMETZ

Le secrétaire
Alexandra SPATH

Le secrétaire adjoint
Joël AGNUS